



RCS : BREST

Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 00229

Numéro SIREN : 775 577 018

Nom ou dénomination : CREDIT MUTUEL ARKEA

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2017 sous le numéro de dépôt 3485

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr
Tel : 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

CREDIT MUTUEL ARKEA - Direction du
Secrétariat Général et de la Communication

1 rue Louis Lichou
29480 Le Relecq Kerhuon

V/REF :

N/REF : 91 B 229 / 2017-A-3485

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BREST certifie qu'il a reçu le 26/07/2017, les actes suivants :

Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 15/06/2017
- Changement(s) d'administrateur(s)

Concernant la société

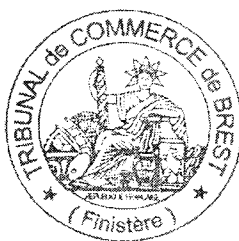
CREDIT MUTUEL ARKEA
Société coopérative à forme anonyme
1 rue Louis Lichou
29480 Le Relecq Kerhuon

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-A-3485 le 26/07/2017

R.C.S. BREST 775 577 018 (91 B 229)

Fait à BREST le 26/07/2017,

LE GREFFIER



Y. B.
B. B.

COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE**Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 juin 2017**

Le Comité Central d'Entreprise de l'UES ARKADE s'est réuni le jeudi 15 juin 2017 à 9 h 00, au siège administratif du Relecq-Kerhuon sous la présidence de M. GOSSELIN.

Étaient présents :

M. Marc GOSSELIN, Directeur des Ressources Humaines
M. Tarak ACHICH, Directeur du pôle BtoB et Services spécialisés
Mme Anne-Laure NAVEOS, Directeur Croissance externe, partenariats et Entrepreneuriat digital
M. Erwan LE MENE, Direction Croissance externe, partenariats et Entrepreneuriat digital
M. Benoît SIMEON, Direction Croissance externe, partenariats et Entrepreneuriat digital
Mme Audrey TROTEREAU, Responsable de la mission mixité
Mme Karine GAUTHIER, Directeur adjoint du Directeur de l'Inspection Général et Contrôle Périodique,
M. David GARNIER, Responsable du département Contrôle Périodique Réseaux
M. Jean-Luc NICOLAS, Responsable de l'Organisation Commercial du CMB
M. Hervé MORVAN, Responsable du Département Infrastructure
M. Alain CREIGNOU, Responsable de la Formation
M. Cédric MALENGREAU, Responsable du département Projets RH et relations sociales Groupe

Mmes Hélène DELORME, Marie LIMBOUR, Joëlle LINCOT ALLANIC, Sabyne SALLIARD et MM. Sébastien AYMARD, Alain BELLEC, Gildas BESCOND (pour le point 8), Christophe CLAUDE, Romain GERGAUD, Jean LE NIR, Jean LELIEVRE, Cyril MARTIN, Michel ROUILLARD, membres titulaires

Mmes Céline ATTAGNANT, Mireille CAZIN, Florence CORNEC, Valérie GARNIER, Dominique MALASSIGNE, Caroline SCAEROU et MM. René CUZON, Antoine DEVEAUX, Guy DONATIEN, Bruno GRALL, Dominique KERVEILLANT, Pascal LE MAÎTRE, Michel LE MARREC, Didier MERIGNAC, membres suppléants

M. Laurent PRIZE, représentant le syndicat SNB
M. Loïc URVOYS, représentant le syndicat UNSA
M. Rodolphe BELLANGER, représentant le syndicat CGT

Étaient excusés :

Mme Anne-Sophie BERTHOU, M. Frédéric SALVERT, membres titulaires
Mme Emilie DUMONTAUD, membre suppléant

Assistaient également à la réunion :

Mme Anne-Cécile NICOLAS, Cécile PIROU, Études et support - Direction Générale

Ordre du jour

1. Adoption des procès-verbaux des 8 et 30 mars 2017
2. Rapport du Président du CCE sur la situation du Groupe
3. Consultation du CCE sur le projet Punch
4. Consultation du CCE sur le projet Moorea
5. Point d'étape sur la Mixité
6. Consultation du CCE sur l'organisation du Département Contrôle périodique des risques réseaux
7. Rapport de la Commission Formation
8. Rapport de la Commission NTIC
9. Information du CCE sur l'épargne salariale au sein de l'UES
10. Bilan du plan de formation 2016 du CCE
11. Désignation des administrateurs salariés au Conseil d'Administration du Crédit Mutuel Arkéa
12. Désignation d'un représentant du CCE au Conseil d'Administration de la Fédération du CMMC
13. Désignation du groupe de travail emplois
14. Questions diverses

◇◇◇

2

11. Désignation des administrateurs salariés au Conseil d'Administration du Crédit Mutuel Arkéa

M. GOSSELIN donne la parole au Secrétaire de l'Instance.

M. LE NIR indique qu'en vertu de l'article 14 des statuts de la société Crédit Mutuel Arkéa, les deux administrateurs salariés prévus à l'article L225-27-1 du code du commerce, sont désignés par le CCE.

Ni les statuts ni l'accord collectif 2016-02 n'ont cependant défini la durée du mandat confié aux administrateurs salariés.

Le CCE décide de désigner ce jour deux nouveaux administrateurs salariés, pour un mandat qui expirera en mars 2020, afin de caler leur entrée en fonctions - et notamment leur formation - avec celle des administrateurs désignés par l'Assemblée générale de la société. Le CCE indique en outre que le mandat d'administrateur salarié est incompatible avec tout mandat de délégué syndical, de membre du comité d'entreprise, de membre du comité de groupe, de délégué du personnel ou de membre du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la société. L'administrateur qui, lors de sa désignation, est titulaire d'un ou de plusieurs de ces mandats doit s'en démettre dans les huit jours. A défaut, il est réputé démissionnaire de son mandat d'administrateur. Les candidats sont informés de cette obligation et s'y conforment.

Le CCE propose les candidatures de Madame Isabelle Darde et de Monsieur Guillaume Gloria. La présente délibération est soumise au vote des membres du CCE.

Avec 10 voix « pour » et 5 « abstentions », Mme DARDE et M. GLORIA sont désignés administrateurs salariés au Conseil d'Administration du Crédit Mutuel Arkéa.

M. GOSSELIN salue le travail remarquable et courageux accompli par les deux prédécesseurs Mme LE MARRE et M. CUEFF.

M. LE NIR en convient, d'autant qu'il s'agissait d'une nouveauté.

En l'absence de remarque, M. GOSSELIN propose d'aborder le point suivant inscrit à l'ordre du jour.

12. Désignation d'un représentant du CCE au Conseil d'Administration de la Fédération du CMMC

M. GOSSELIN donne la parole à M. LE NIR.

M. LE NIR précise qu'il s'agit aujourd'hui de remplacer Mme BERTHOU en tant que représentant du CCE au Conseil d'Administration de la Fédération et de la Caisse Régionale du CMMC. La CFDT propose le nom de Mme Mireille CAZIN.

M. GOSSELIN soumet cette candidature au vote. Avec 10 voix « pour » et 5 « abstentions », Mme CAZIN est nommée représentante du CCE au Conseil d'Administration de la Fédération et de la Caisse Régionale du CMMC.

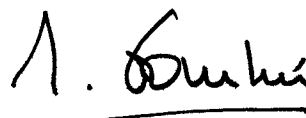
M. GOSSELIN propose d'aborder le point suivant.

Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by 'LE NIR'.

Jean LE NIR

Le Président

A handwritten signature in black ink, starting with a large 'M' and ending with 'GOSSELIN'.

Marc GOSSELIN